

LE CENTRE DES HAUTES ETUDES DE CHAILLOT LA FORMATION DES ARCHITECTES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE UNE OUVERTURE INTERNATIONALE

Benjamin Mouton *

Pour permettre aux nations et à leurs gouvernants d'assurer leurs responsabilités d'intérêt public attachées à la conservation du patrimoine bâti, la formation spécialisée des praticiens et en particulier des architectes à ces disciplines est une nécessité fondamentale et concrète.

Origine

En France, pour assurer le recrutement des premiers Architectes en Chef des Monuments Historiques (1893), l'Etat créé en 1887 le « Cours d'histoire de l'architecture française » au Palais du Trocadéro, sous la responsabilité d'Anatole de BAUDOT élève de VIOLLET LE DUC. En 1920, enrichi de profonds compléments pédagogiques, il devient le « Centre d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Conservation des Monuments Anciens » qui prend à la fin de 1998, le nom actuel de « Centre des Hautes Etudes de Chaillot ».

Cette formation est toujours réservée aujourd'hui à des architectes déjà diplômés qui souhaitent se spécialiser de façon approfondie dans les domaines de la conservation, la mise en valeur, et la réutilisation des bâtiments et des centres historiques.

Contenu Pédagogique

L'enseignement est articulé en trois pôles : l'architecture et la construction, la ville et le paysage, et le patrimoine, domaine de synthèse des deux premiers reliés par l'enseignement de l'histoire (architecture et arts monumentaux) et les contextes administratifs et réglementaires.

Contrairement à d'autres établissements, plutôt qu'une pédagogie uniquement tournée vers celle des connaissances pures - but sans fin qui risquerait de les enfermer dans des sous spécialisations - l'enseignement vise surtout à partir des bases fondamentales à donner aux architectes-étudiants les moyens, les outils, les techniques de la connaissance et de l'action :

Recherches documentaires, historiques et archéologiques, analyse du bâti, relevés et sondages ;

Matériaux et modes de construction : pierre, maçonneries de pierre, de briques, de terre, mixtes et composées ; ouvrages métalliques, en bois, en béton ; leur état de conservation et les pathologies particulières ;

Techniques d'analyses destructives et non destructives ;

analyses et calculs des équilibres structurels (fondations, élévations, voûtes et arcs), mises sous surveillance, consolidations provisoires et étaielements ;

Identification et compréhension de l'architecture sous l'aspect de son expression culturelle, sa pratique quotidienne et sociale ;

Et par le rassemblement de ces données, variables à l'infini, et à la lumière des guides doctrinales, définition des mesures conservatoires, matériaux par matériaux, structures par structures, ensembles par ensembles ;

Projets de mises en valeur architecturales, et éventuellement, de réutilisation dans le monde moderne, avec toutes les contraintes qui sont les siennes.

Enfin, direction des travaux dans ce domaine si particulier où savoir privilégier la conservation est fondamental. Questions de sécurité, d'organisation, d'économie générale...

Le corps enseignant est constitué de professionnels du patrimoine : documentalistes, historiens et archéologues, ingénieurs de structures et de laboratoires, architectes du patrimoine, architectes en Chef des Monuments Historiques, Architectes-Urbanistes spécialistes de la ville historique, juristes, administrateurs du Ministère de la Culture, etc...

Le résultat pédagogique visé est principalement des architectes praticiens de la conservation, armés pour une intervention immédiate et efficace, sans distinction de patrimoine depuis la ruine antique ou la maison médiévale, jusqu'aux logements sociaux d'époque contemporaine, couvrant ainsi l'ensemble du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Cette formation est tournée principalement vers les architectes indépendants qui se destinent à l'exercice libéral de leur profession ; elle vise également les architectes qui pourront apporter leur assistance aux responsables des collectivités territoriales. Enfin, elle est toujours la voie d'accès aux concours d'Architecte en Chef des Monuments Historiques et d'Architectes Urbanistes de l'Etat de la filière patrimoine, appelés à remplir des fonctions de service public pour le compte de l'Etat.

Action internationale

Chaque nation possède dans le domaine de la conservation, son histoire, ses procédures, ses approches culturelles. L'échange international dans ce domaine de la conservation est de nature à apporter un enrichissement mutuel, dont

évidemment le patrimoine bâti aura tout à gagner. Et les objectifs de la formation des architectes font naturellement partie de ces enjeux.

Alors qu'il reçoit à chaque session, depuis de très nombreuses années, des architectes étrangers parmi ses étudiants, le Centre des Hautes Etudes de Chaillot a développé hors des frontières françaises et avec des établissements de même compétence, des relations pédagogiques ciblées, selon deux types de configuration :

1. Coopération pédagogique.

En appoint du programme pédagogique existant des établissements correspondants, le Centre de Chaillot apporte sous forme de conférences, cours magistraux, travaux dirigés, des contributions spécialement sélectionnées dans les domaines qui lui sont spécifiques : On y retrouve les thèmes de méthodes de recherche, d'analyses, d'identification des matériaux, des structures et des pathologies respectives, simples ou complexes; d'interventions conservatoires, ou créatives (et leurs limites) ... Mais en prenant toujours en compte les particularismes architecturaux locaux afin de mieux illustrer l'objectif pédagogique. Les conférences sont assurées par des professeurs spécialisés du Centre de Chaillot, au cours de six à douze missions annuelles de trois jours environ chacune.

Des liens durables ont été ainsi établis depuis plusieurs années avec la TUNISIE, le LIBAN, la BULGARIE, et sont en cours d'étude avec la SYRIE.

2. Ateliers mixtes

Tout à fait différents des modes précédents, les ateliers sont fondés sur le principe d'un travail collectif de terrain par un petit nombre d'architectes-étudiants choisis à parts égales entre Chaillot et un établissement étranger de même niveau de formation, et effectué sur un édifice du pays correspondant.

Pendant dix jours, dix étudiants de chaque pays se consacrent ensemble à la récolte du plus grand nombre d'observations possibles sur un édifice ancien (église, monastère, château fort,...) choisi pour avoir une forte sédimentation historique et une pathologie complexe. Ce travail met en exercice les capacités individuelles d'observation, d'analyse et collectives d'organisation matérielle, de répartition du temps, des objectifs, et des résultats.

Lors des mois suivants, et dans chacune des écoles correspondantes, les données ainsi rassemblées sont classées, identifiées, si possible interprétées ; les caractéristiques de la conservation se dégagent, et après cinq à six mois, les étudiants à nouveau rassemblés à Paris,

achèvent ensemble le travail par un projet commun de conservation, consolidation et mise en valeur. L'art de la communication et de la présentation des arguments et des intentions faisant aussi partie de l'exercice, le travail est résumé sur une quinzaine de châssis d'exposition de format AO.

Ces exercices de terrain très concrets offrent aux étudiants à la fois une confrontation à la réalité « grandeur nature » des édifices dans leur milieu ; des échanges mutuels de méthodes, doctrines, valeurs culturelles ; et enfin une expérience de travail d'équipe et de complémentarité. Les résultats ont toujours été très édifiants et ont laissé des espoirs très prometteurs sur l'avenir.

Ces modes d'échange ont été initiés il y a près de 10 ans avec la ROUMANIE, et depuis 5 ans, avec l'ECOSSE. Des projets sont également envisagés avec l'ESPAGNE.

Conclusion

Par le profil particulier de sa pédagogie, le Centre des Hautes Etudes de Chaillot s'attache à transmettre une méthodologie de connaissance et d'intervention qui permet de faire face aux enjeux de la conservation du patrimoine, tout en préservant cependant la richesse et la variété de ses configurations constructives et culturelles, et des sociétés auxquelles il appartient. Il s'agit là de réussir l'équilibre difficile de l'harmonisation de la méthode d'une part, et d'une meilleure identification des particularités, d'une autre ; les échanges internationaux en sont un exercice probant et le bilan en est très concluant ; il est prêt à s'ouvrir à d'autres développements et d'autres projets.

* Benjamin Mouton

Benjamin MOUTON - né le 10 octobre 1948, à PARIS.
Architecte en Chef/Inspecteur Général des Monuments Historiques /Académie d'Architecture Expert auprès de l'UNESCO / Président de la section française de l'ICOMOS
73 rue Royale 78000 Versailles - Tél. : 01.39.49.58.67 Fax : 01.39.53.87.18
e-mail : benjamin.mouton@dial.oleane.com

ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES
PARIS VII et Grands Monuments (Cathédrale Notre-Dame de Paris, Saint Denis, Invalides...)

INSPECTEUR GENERAL DES MONUMENTS HISTORIQUES :
PARIS – PICARDIE Membre de la Commission Supérieure des Monuments Historiques

ENSEIGNEMENT : Professeur - Ecole de Chaillot (Paris/Sofia/Tunis/Bucarest/G .B.)